

RETROUVEZ LA TOTALITÉ DES ARTICLES SUR :
<http://www.academie-gaullisme.fr/>
COURRIEL : acadgaul1@free.fr

LE CHAGRIN DES BELGES

par Luc BEYER DE RYKE,

AU sortir des vacances, dans une France en proie aux remous sociaux, désorientée par l'image de plus en plus troublée des crispations élyséennes, vous auriez légitimement pu vous attendre à ce que je vous en entretienne.

Je l'aurais fait si une priorité plus grande encore n'occupait mon esprit. Elle pourrait se résumer par le titre déjà ancien du roman le plus célèbre d'Hugo Claus *Le chagrin des Belges*. Nous sommes loin des « blagues » drolatiques mais souvent d'un goût douteux de Coluche.

L'Europe assiste, impuissante, à la dissolution du pays qui abrite ses Institutions. Déjà, dans les couloirs de la commission, des « lobbyistes » zélés tentent de convaincre de la faire déménager.

Suite page 2

HOMMAGE AU GÉNÉRAL GALLOIS

Le général Gallois vient de nous quitter après des mois de souffrances courageusement supportées. Tous ceux qui l'ont approché ou connu par ses écrits et prises de position savent la place qu'il tenait dans la défense d'une « certaine idée de la France ».

Le général n'était pas seulement le militaire qui avait été à l'origine du rééquipement de notre armée de l'Air après la seconde guerre mondiale et qui ensuite avait élaboré la doctrine de la dissuasion nucléaire française. Cela aurait suffi à en faire un acteur éminent de notre outil de défense méritant la reconnaissance du pays, mais ses compétences ne s'arrêtaient pas là.

Homme d'une culture que l'on pourrait dire universelle, attentif en particulier à tous les problèmes d'ordre stratégique qui pouvaient concerner la France et son avenir, il s'était révélé un géopoliticien de premier plan. Il avait à ce titre poussé et initié nombre d'entre nous à la réflexion dans ce domaine. Grand classique, son maître livre, Géopolitique (éditions l'Âge d'Homme), a sa juste place dans la bibliothèque de tout honnête homme !

C'était d'abord un homme de conviction et chacun sait qu'il lui arrivait de ne pas supporter la contradiction, surtout lorsqu'elle était le fait d'un cuistre comme nous en avons pu en être témoins. De fait, c'était un homme de caractère, au demeurant affable et bienveillant, mais, au contraire des « bien-pensants », il tenait pour essentielle la défense d'une identité nationale partagée sans le secours de laquelle il ne voyait pas de recours aux époques de mauvaise fortune, à charge pour le peuple de savoir préserver cette solidarité fondamentale, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas aujourd'hui, d'où son pessimisme bien connu. Il s'est cependant battu jusqu'au bout, avec une grande lucidité, et quelque fois un brin de provocation, pour qu'un tel recours reste possible.

Ainsi nous lui devons beaucoup, et le moindre des hommages à lui rendre est de poursuivre dans la voie qu'il nous a tracée, avec toute la détermination possible.

Sommaire	
Pages	
1, 2	Luc BEYER DE RYKE
3, 4, 5	Gilbert LENOIR
6, 7, 8	Paul KLOBOUKOFF
9, 10, 11	François LARDEAU

LE CHAGRIN DES BELGES...(SUITE)

Vers où ? Je vous le donne en mille. Le nom avancé est Bonn., l'ancienne capitale de la République Fédérale qu'au temps de la division de l'Allemagne on appelait Bundesdorf, le village fédéral. Ce qui ne serait pas seulement inoportun mais intolérable.

On n'imagine pas l'épicentre de l'Europe situé dans le pays le plus puissant de l'Union. Ni la France, ni la Grande-Bretagne, en particulier, ne pourraient y souscrire.

Rappelons que si l'État belge est né c'est précisément sous ce double parrainage pour établir « un pays d'entre-deux ». Entreprise déjà ancienne que l'on vit surgir avec un bonheur incertain et reprendre au fil des siècles.

LE GLAS

Cette fois ce dessein aux formes multiples dans les « habits » belges dont on l'a revêtu en 1830 paraît en voie de se briser.

Dans l'immédiat ? Peut-être pas, mais avec infiniment de tristesse je me hasarderai à dire que mon pays, la Belgique, est entrée en agonie.

Les élections de juin ont fait retentir le glas. Jusqu'alors j'avais parlé de tocsin. Certains avaient confondu l'un et l'autre. Ils avaient tort sauf que le tocsin était la préfiguration du glas.

Certes, lorsqu'il y a quelques années l'extrême-droite flamande appelée *Vlaams Blok* avait réussi une impressionnante percée on parla de « dimanche noir ».

Surtout que le slogan, lapidaire, disait tout : « *België barst* », « que la Belgique crève ». Langage peu châtié mais clair et brutal.

Le triomphateur cette fois est un peu plus policé. Là où le Blok malgré son succès fut tenu en marge des Institutions, la Nouvelle Alliance Flamande (la N.V.A.) est un parti de gouvernement. Son « leader » Bart De Wever, un historien intelligent et excellent stratège, est devenu l'homme le plus

puissant du pays. Pour lui il ne s'agit pas de faire « crever » la Belgique mais de la faire « disparaître sans qu'on s'en aperçoive ». Tout est dans la forme. Le pays est écartelé.

Sur le plan communautaire mais aussi socio-économique. La N.V.A. est un parti résolument libéral économiquement et en Wallonie le parti dominant est un P.S. de centre gauche.

Les deux sont condamnés à s'entendre si l'on veut un Gouvernement. Mais la N.V.A. est-elle prête à un compromis transitoire ? Prête à accorder encore un sursis à la Belgique ? Si l'on devait revoter, selon un sondage de *La Libre Belgique* l'écart déjà si grand se creuserait encore. La N.V.A. passerait de 28 % à 32,3 % et le P.S. de 37,6 % à 39,5 %. De nouvelles élections n'offriraient aucune issue. Que du contraire.

LE PASSÉ RESURGIT

En marge de la situation vécue par la Belgique il est une ultime réflexion et interrogation. **Ce qui resurgit sur le devant de la scène c'est une autre Flandre. Au moins en partie. Une Flandre dont les grands-parents par nationalisme ont collaboré avec l'occupant durant la dernière guerre.**

C'est le cas pour Bart De Wever. Une Flandre qui n'oublie pas son exigence d'une amnistie, l'effacement et non le pardon. Une Flandre qui, plus encore, estime qu'elle a eu raison puisqu'enfin elle est en passe de réaliser le sens de son combat.

Il ne faut naturellement pas confondre ces Flamands là avec toute la Flandre. La Flandre a connu ses résistants et tous les Flamands n'aspirent pas à la fin de la Belgique.

Mais il n'en demeure pas moins qu'au premier rang des triomphateurs d'aujourd'hui il en est pour apparaître comme les

héritiers de la collaboration. Une interrogation en marge. En marge ? Vraiment ? ■



LE GÉNÉRAL ET LES AMÉRICANOLÂTRES : L'AFFAIRE DESPORTES

par Gilbert LENOIR

DU fait même du peu d'intérêt que les Français portent au conflit afghan, l'affaire Desportes n'a pas eu dans l'opinion publique le même retentissement que l'affaire Bettencourt qui fait toujours les délices des médias, mais elle est tout aussi révélatrice de la malhonnêteté intellectuelle qui peut régner au plus haut niveau de l'État lorsqu'il s'agit de nier des évidences. Depuis la réintégration de notre pays dans le commandement militaire de l'Otan, les protestations de loyalisme des autorités françaises envers les États-Unis se multiplient, en particulier pour tout ce qui touche à l'Afghanistan. En inconditionnels vassaux, nos américanolâtres, tel l'actuel ministre de la Défense, s'opposent à toute réflexion critique au sein des armées, alors même qu'aux États-Unis, s'agissant de la guerre en cause, la stratégie déployée fait discussion et qu'il est évident que l'on cherche, à Washington comme à Kaboul, à sortir au plus vite de l'affrontement militaire. Tel est le fond de l'affaire du général Desportes.

1. LA STRATÉGIE DE L'ÉDREDON OU L'INTERDICTION DE PENSER AUTREMENT

Au moment où les restrictions budgétaires vont remettre en cause différents programmes majeurs d'équipements et, par là même, ébranler dangereusement la cohérence de l'outil militaire dont le *Livre blanc* de 2008 venait de redéfinir les missions et les moyens, une querelle bien inopportune a éclaté au plus haut niveau de la hiérarchie entre l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées (CEMA) et co-auteur du dit *Livre blanc*, et le général Desportes, directeur du Collège interarmées de défense (CID), à propos d'un entretien de ce dernier avec la journaliste N. Guibert, publié dans *Le Monde* du 2 juillet 2010 et qui faisait suite à un article publié dans *Le Figaro* du 19 juin. Ces deux textes portaient principalement sur la conduite de la guerre en Afghanistan après le limogeage du général américain McChrystal.

Pour être inopportune la querelle n'en était pas moins prévisible, le général Desportes ayant toujours manifesté

une liberté d'esprit peu conciliable avec la doctrine officielle, largement inspirée du modèle américain, selon lequel la technologie assurerait à distance des victoires rapides permettant d'atteindre, sans ou avec un minimum de pertes humaines, les objectifs politiques recherchés. Le général n'a jamais ménagé ses critiques à l'égard de cette doctrine : « *Les exemples de l'Irak, de l'Afghanistan ou du Liban le montrent : la technologie ne produit pas d'effet politique* ». *À l'heure des conflits asymétriques où le faible se défend avec les moyens de la guerre conventionnelle et par la guérilla, il faut que le fort « pense la guerre autrement* ».

Dans *Le Monde* du 22 juin, François Heisbourg, de la Fondation pour la recherche stratégique et ancien membre influent de la Commission du *Livre blanc* en 2008, ne disait guère autre chose quand, **prenant en considération les besoins opérationnels des troupes au combat, souvent négligés au profit des grands programmes**, et devant la nécessité de concilier austérité et besoins futurs, il recommandait : « *Il est nécessaire de ménager au cours des prochains mois une phase de réflexion* ».

Il existe donc un courant de pensée qui remet en cause cette sorte de pensée unique qui a poussé la France à réintégrer le commandement militaire de l'Otan, et dont l'influence grandissante dérange à l'évidence, au travers notamment des réflexions auxquelles incite le général Desportes, tant parmi les stagiaires du CID qu'il dirige que dans les ouvrages de la collection qu'il dirige également aux éditions Economica.

2. QUE DISAIT DONC DANS LES ARTICLES INCRIMINÉS LE GÉNÉRAL DESPORTES QUI N'ÉTAIT PAS À DIRE ?

D'abord une vérité fondamentale et universelle soulignée dans l'article du *Monde* : « *On ne peut pas faire la guerre contre le moral des soldats* ». Axant sa conduite des opérations sur la protection des populations dont il s'agissait de « gagner les cœurs et les esprits » selon la

LE GÉNÉRAL ET LES AMÉRICANOLÂTRES : L'AFFAIRE DESPORTES...(SUITE)

doctrine de la contre-insurrection, le général McChrystal avait depuis un an limité l'usage des moyens aériens et de l'artillerie pour éviter les dommages collatéraux, mais cela non sans mettre en danger ses propres troupes dont les pertes n'avaient cessé dès lors d'augmenter, minant leur moral. Malheureusement, il n'avait pu obtenir pour autant les adhésions des populations recherchées. Résultat : « *La situation n'a jamais été pire* », constatait le général Desportes, mettant par ailleurs en cause une insuffisance de détermination de la part du président américain dans ses choix stratégiques. Crime de lèse-majesté pour nos indémodables atlantistes !

Le général soulignait d'autre part, ce qui ne pouvait que déplaire en France, le fait que la faiblesse de leurs participations à **la guerre ne permettait pas aux pays alliés d'intervenir dans les choix stratégiques, et qu'il en résultait que la guerre était une guerre spécifiquement américaine**, que les États-Unis menaient selon leur propre doctrine : choix des moyens et soutien à un gouvernement mis en place par eux. Le général n'hésitait pas à employer le mot « fantoche » à l'égard de ce dernier. Le propos pouvait paraître incisif, mais il reflétait une opinion largement répandue, en premier lieu aux États-Unis. Il incitait surtout à une réflexion plus approfondie sur la stratégie de contre-insurrection telle qu'elle était appliquée en Afghanistan.

Certains ont vu dans les propos du général rapportés par *Le Monde* une remise en cause de ses prises de position antérieures. Comme il est difficile de penser qu'il ait pu changer d'avis depuis le 19 juin, date de parution de son article « *Afghanistan : nous ne devons pas perdre* » dans *Le Figaro*, ses propos de juillet, considérés globalement, sont davantage des incitations à renforcer les moyens opérationnels de la coalition qu'une remise en cause de son intervention. En bref, il s'agit de déterminer les conditions du succès. Lorsque le général écrit que « *le succès, inévitablement, va demander du temps ... et du*

nombre », il ne fait qu'énoncer les conditions *sine qua non* de celui-ci, mais, dites ainsi, ces vérités se heurtent de front aux préoccupations politiciennes, lesquelles, en France, se traduisent par un refus du débat (la stratégie de l'édrédon, comme le titre *La Croix*) et lesquelles, aux États-Unis, sont de pure nature électoraliste et voudraient faire croire à un prochain retour des *boys* dans leurs foyers.

En tout état de cause, les propos du général Desportes étaient donc loin de préconiser d'abandonner le combat, bien au contraire, mais, comme il le soulignait, sa préoccupation était qu'« *en dessous d'un certain ratio de forces de sécurité déployées par rapport au volume de la population, l'histoire indique que les perspectives de réussite sont dérisoires* ». Et, conclusion logique au niveau politique, si l'on tenait compte de cette contrainte du nombre : « *soit l'issue importe peu : mieux vaut alors partir vite ; soit ce combat est important, et il faut s'y engager vraiment* ». C'est bien évidemment le choix qui va s'imposer de toute manière, et on ne voit pas le mal qu'il y avait à le dire et en quoi cela pouvait paraître « contreproductif » ainsi que le soutient M. Morin dans un entretien au journal *La Croix* du 23 juillet ! Aux politiques américains et alliés, y compris français, de prendre leurs responsabilités, mais il appartenait assurément à un expert militaire qualifié de vouloir les éclairer dans ces choix difficiles. L'obligation de réserve ne pouvait avoir qu'un effet négatif en la matière. Elle n'était pas de mise : c'était d'une certaine façon revenir à la querelle entre Pétain et de Gaulle. Cela confirme que celle faite au général Desportes est une mauvaise querelle qui nuira plus qu'elle n'aidera à assurer la cohérence de l'outil militaire national, aujourd'hui fondamentalement menacée, d'une part, par les gaspillages de moyens liés à des projections en opérations extérieures dont on cherche en vain la cohérence politique et, d'autre part, par les réductions, les étalements, voire les renoncements imposés au nom des restrictions budgétaires annoncées.

Suite page 5

Académie du Gaullisme
22, rue Brézin, 75014 Paris
acadgaul1@free.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2010 ET D'ABONNEMENT À "18 JUIN"

à retourner à Académie du Gaullisme, B.P. 48 - 94702 Maisons-Alfort

Nom et Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Courriel _____ Date de naissance _____

Cotisation + de 25 ans : 35 € • - de 25 ans : 16 € • Couple : 39 € • Membre bienfaiteur : à partir de 75 €

Établir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme

LE GÉNÉRAL ET LES AMÉRICANOLÂTRES : L'AFFAIRE DESPORTES... (SUITE)

Bien entendu, la colère de l'amiral Guillaud et l'annonce par le ministre Morin d'une prochaine sanction à l'encontre du général Desportes relèvent avant tout du besoin politique de justifier l'engagement français en Afghanistan aux yeux d'une opinion publique pour le moins sceptique ... quand elle s'en préoccupe. Nul ne sait d'ailleurs ce qu'il en serait en cas d'alternance au pouvoir en 2012. De plus, et bien plus préoccupant, la rapidité avec laquelle nos partenaires de l'Union européenne les plus engagés en Afghanistan, tels le Royaume-Uni et l'Allemagne, voire l'Espagne et l'Italie, réduisent leurs budgets de défense laisse mal augurer de la poursuite d'une politique commune d'intervention au niveau européen, ce qui est pourtant présenté comme une obligation par référence au sommet de l'Otan tenu à Bucarest en 2008.

3. LE MOMENT PRESSE DE TROUVER UNE STRATÉGIE DE SORTIE

Comme vient de le confirmer la réunion tenue à Kaboul le 20 juillet, et l'heure étant à la recherche d'une « stratégie de sortie » pour les Occidentaux, une course de vitesse est désormais engagée en vue de constituer et de rendre opérationnelles, au moins sur le papier, les forces armées et de police afghanes pour leur transférer au plus vite, 2014 constituant une date butoir, la responsabilité de la sécurité de leur pays, autrement dit dans des délais qui répondent aux attentes des électors américains et européens. Il s'agit là d'un objectif très en deçà des objectifs politiques et « démocratiques » que la coalition s'était donnés unilatéralement et auxquels elle espérait faire adhérer les Afghans.

Malheureusement, il est évident aujourd'hui que le contrôle de la situation sur le plan politique échappe de plus en plus aux États-Unis et à leurs alliés. Le piège qui s'est refermé sur eux n'est pas militaire. Même un succès des armes n'y changerait rien, d'autant qu'il ne saurait être question, du point de vue afghan, de prolonger au-delà de celui-ci la présence des forces de la coalition dans le pays pour garantir, par une sorte de protectorat, la stabilité et la sécurité retrouvées.

La lucidité est de reconnaître que la réunion de Kaboul en se rangeant totalement aux propositions du président afghan a d'ores et déjà donné à ce dernier un blanc-seing

pour gérer la situation à sa guise. Il a entre autres obtenu, malgré toutes les accusations de corruption dont son administration est l'objet, que l'aide internationale soit désormais gérée par cette dernière. Mais c'est surtout sur le plan politique, c'est-à-dire celui de la recherche d'une solution au conflit, qu'il se voit reconnaître une capacité d'initiative quasi exclusive. De fait, la partie se joue désormais entre lui et les généraux pakistanais, avec en arrière-plan, couvant, le conflit indo-pakistanaï et le partenariat militaire sino-pakistanaï, évident en particulier dans le domaine de l'armement. Ainsi cette guerre, qui ne veut pas dire son nom, tend à s'inscrire également dans l'affrontement sino-américain. De fait, elle ressemble, pour une part au moins, aux conflits périphériques de la guerre froide provoqués entre États vassaux des deux blocs. La Chine satellise aujourd'hui ses marches stratégiques comme auparavant l'URSS. On est très loin dès lors de l'objectif militaire initial de la coalition occidentale qui était de détruire les bases afghanes d'al-Qaïda et d'éliminer physiquement ses chefs. La crise afghane a pris une tout autre dimension et, si une chose est sûre, c'est que, quel qu'il soit, son règlement, qui ne peut plus être imposé par la coalition, ne réduira en rien la menace que fait peser sur les sociétés occidentales un terrorisme désormais mondialisé et plus ou moins lié au crime organisé. Ce qui vient de se passer au Sahara ne fait que le confirmer.

À elle seule, cette dernière constatation devrait conduire à se demander s'il est encore pertinent de faire une priorité de la poursuite de l'intervention en Afghanistan lorsque d'autres théâtres d'affrontement se font jour, en Afrique notamment. Par ailleurs, les actions de guérilla contre les forces de l'ordre qui se multiplient en France à tout prétexte révèlent la menace grandissante de voir leurs auteurs se transformer un jour en un véritable ennemi intérieur. Rapportées au renforcement continu des moyens opérationnels de ces auteurs de troubles, armements et moyens de communication (ne leur manque que la coordination des opérations au plan national), ces actions posent elles aussi un problème de sécurité intérieure qui pourrait se révéler plus pressant que la poursuite de l'intervention en Afghanistan, d'ores et déjà menacée d'un échec d'autant plus dommageable qu'il sera perçu comme un renversement du rapport des forces entre l'Islam et l'Occident, ce qui n'arrangera rien sur le plan de nos problèmes internes de sécurité. ■

DÉBOUSSOLÉS

par Paul KLOBOUKOFF

NOTRE société ne parvient plus à ingérer et à digérer les changements rapides et nombreux provoqués ou suscités par des facteurs d'origine externe et ceux qu'elle engendre elle-même. Des repères et des guides importants, stabilisateurs et durables dont il avait été fait usage pour organiser la société, la faire vivre et évoluer, tant bien que mal, certes, mais sans explosion depuis 1968, sans désintégration ni déroute, avec une prudente continuité et la recherche d'une certaine cohérence, sont mis en coupe réglée, bousculés, piétinés. Depuis des années déjà, le mouvement s'accélère. Place à des « réformes » hâtives et circonstanciées, au coup par coup, à l'introduction de « nouveautés », de « progrès » sociétaux prônés par l'UE et des « progressistes », quels que soient les avis des populations concernées. Et conduites par des pouvoirs politiques alternant gauchisme et droitisme, poussées socialo communistes et inflammations de capitalisme financier et/ou tentatives fébriles de consensus boiteux, de cohabitations contre nature servant à masquer les divergences existantes et à chloroformer le bon peuple. Le tout sous la houlette de la dédaigneuse et hautaine Technocratie, avec les sentiments, les assentiments, les ressentiments distingués d'experts et de contre experts habitués à asséner d'aussi éclatantes vérités que leurs contraires. Résultats : la pagaille, la prolifération d'incongruités, de volte-face, de décisions néfastes, de dégâts collatéraux imprévus. Notre société se dessoude, se déstructure, se morcelle, se délite, se communautarise. Les revendications, les confrontations et la violence explosent, souvent sans raisons majeures. La justice devient impuissante à régler les différends et les conflits. La législation française, soumise à des influences divergentes, a démissionné. Elle a renoncé à préserver son identité, sa personnalité... et les nôtres. Elle s'abandonne aux infiltrations, aux ablations, aux découpes, aux charcutages, aux greffes, aux transplantations et autres adjonctions plus ou moins artificielles qui la rendent méconnaissable. Elle « s'adapte » aux changements, à l'ouverture, à la diversité, elle se modernise, se réjouissent les « réformateurs ». Les populations sont déboussolées, les politiciens aussi. Quant à la morale, il est presque aussi rétrograde d'y faire allusion que d'évoquer les racines et les bases judéo chrétiennes de notre civilisation, nos références culturelles, nos us et coutumes. Pour les gouvernants et leurs affidés, il faut faire table rase du passé et faire émerger par morceaux un nouveau droit à vocation universelle qui, lui, définira (il le fait déjà) le bien et le mal, la nouvelle morale à imposer. Nous le voyons déjà à l'œuvre en France. Pour de plus en plus de personnes, jeunes ou non, le mal est ce qui est interdit par la loi et châtié par la Justice. Sa gravité se mesure à la « sévérité » des sanctions prononcées et exécutées. La hiérarchisation mouvante de cette sévérité vient à l'appui des changements que l'on veut pousser. Non sans exagérations et aberrations. Ainsi, **la parole**, le propos, **l'écrit**, l'adresse et l'insulte sont de graves péchés (ou infractions) s'ils sont

jugés xénophobes, racistes, antisémites ou homophobes, passibles de sanctions aggravées pouvant être plus lourdes que celles infligées pour **des actes** de banditisme (menaces, chantages, vols, incendies de voitures, agressions dans les écoles, tabassages entre bandes, deal de drogue)... surtout s'il s'agit de mineurs, de quartiers défavorisés, de surcroît. En revanche, ce qui n'est pas interdit ou puni par la Justice peut être rangé du côté du bien, voire encouragé. C'est le cas de la large promotion, sur Internet, en particulier, de jeux de hasard et d'argent tels le poker, dont la finalité est de « plumer » ses adversaires, en bluffant plus ou mieux qu'eux. Voilà des valeurs morales d'avenir... puisqu'elles procurent des recettes fiscales à l'État et des montées d'adrénaline aux joueurs.

DE GRANDES CAUSES

Parmi les causes des cafouillages et de la déstructuration de nos systèmes juridiques et sociétaux figurent :

1. **Les changements intervenant au sein de notre société sous des influences diverses et variables**, qui déstabilisent les jugements des individus et de leurs « représentants », et poussent à faire évoluer les comportements et la législation, le droit, souvent dans l'urgence :

- un droit déjà très touffu et complexe, que les ajouts et les amendements successifs rendent plus difficile à pratiquer et à adapter aux nouveaux problèmes surgis, qui se présente fréquemment comme un obstacle aux projets initiés par les gouvernants ;

- notamment en raison des rôles prédominants que jouent la valeur de « liberté », mise à toutes les sauces, plus qu'au temps du « il est interdit d'interdire », et la distribution aux citoyens ainsi qu'aux étrangers mettant les pieds sur le sol français de droits et de subsides en tous genres que l'État lui-même et les collectivités locales sont incapables d'honorer. Deux exemples : le droit au logement opposable, l'obligation de mettre à disposition et d'équiper des terrains dans les communes de plus de cinq mille habitants pour recevoir les « gens du voyage » ;

- l'écrasement de l'homme, du citoyen, tout petit, marginalisé, vulnérable, entre un appareil administratif et politique étatique, local et européen hypertrophié, envahissant, et un appareil industriel et commercial déshumanisé, porté vers le gigantisme par des dirigeants indifférents au destin de la France et au sort des Français ;

- ces déséquilibres croissants expliquent en partie le foisonnement de mouvements associatifs multiformes (syndicats compris) qui viennent s'intercaler entre ces appareils et les individus afin de revendiquer et d'agir en lieu et place de ces derniers ainsi que de faire valoir et promouvoir leurs propres idées et positions. Comme le font des politiciens censés représenter les citoyens qui les ont choisis et qui « oublient » pourquoi ils ont été élus ;

- les Autorités redoutent les manifestations pacifiques,

DÉBOUSSOLÉS...(SUITE)

provocatrices ou violentes de ces organisations « bien pensantes », généralement soutenues par les médias, qui pèsent de plus en plus sur leurs décisions et les obligent à des contorsions de fakirs (souvent mal vues du public) pour essayer de contourner les obstacles et aller de l'avant... ou en arrière, ou sur le côté. L'individu, lui, perd la voix au chapitre et sa qualité d'acteur social. Finie, la démocratie directe. Il faut des intermédiaires pour exister, pour se défendre, pour survivre.

2. Les progrès scientifiques et technologiques impulsent, évidemment, des changements profonds dans les vies économique, sociale, culturelle et spirituelle. Ainsi, par exemple, les découvertes et la théorie de l'évolution ont détourné les regards sur l'homme, semé des doutes à grande échelle, puis fait reculer les croyances et les religions :

- les modes opératoires sont modifiés, modernisés, sophistiqués, informatisés, « internetisés » dans tous les métiers et branches. Les gestes, les attitudes et les préoccupations des travailleurs évoluent ainsi que les relations avec l'entreprise et avec l'environnement, obligeant « le législateur » à « mettre à jour » les règles du jeu de société ;

- ici aussi, les « progrès » industriels, énergétiques, informatiques, biologiques, médicaux, chirurgicaux... sont « trop » rapides pour la société et pour le droit qui ne parvient pas à anticiper pour préparer leur mise en œuvre sereine et harmonieuse. Ils courent après les événements, non sans que cela provoque des interrogations sans réponses, des désaccords et des confrontations. Il est vrai qu'en matière de découvertes et de « vérité scientifique », il n'est pas toujours donné d'acquiescer des certitudes durables. L'histoire en témoigne. Le quotidien aussi ;

- nous sommes habitués aux invasions de champs de maïs transgénique (ou accusé de l'être) par des coupeurs ou des arracheurs déterminés, convaincus de leur « juste droit », aux interventions musclées des forces de l'ordre et aux procès qui suivent. Tandis que la Justice hésite à prendre des positions tranchées, les opinions des scientifiques sur les cultures OGM sont très partagées et fluctuantes en France. Ne parlons pas du clonage, animal jusque là ;

- le réchauffement de la planète, évidence pour les uns, n'est pas reconnu d'autres, et non des moindres ;

- des changements sociétaux difficiles à « organiser », notamment en matière d'éducation, de formation et de communication, sont aussi engendrés par les évolutions scientifiques et technologiques. Nous y reviendrons.

DES FACTEURS AGGRAVANTS

1. L'instabilité démographique et l'immigration, la mondialisation désordonnée et la libéralisation à outrance sont à placer au premier rang. La mondialisation et la libéralisation ouvrent grand nos portes à tous venants dans le grand jeu de la prolifération des échanges arbitré par l'OMC et l'UE et poussent à imiter ce qui se fait ailleurs sans se soucier outre mesure des différences de contextes et de cultures.

2. Une UE qui ne sait toujours pas où elle va, avec qui

et comment, dans la quelle NS nous a replongés jusqu'au cou.

3. La soumission à l'Union européenne, à ses règles, à ses diktats, prive la France de libertés de s'adapter aux crises et aux changements en suivant ses penchants, ses orientations, et selon ses propres critères. Une UE ultra libérale (actuellement) et mondialiste, qui se complait à imposer avec aveuglement l'ouverture à la concurrence dans les pays membres, à l'intérieur du « Grand marché » et avec le reste du monde. Poussant au nivellement vers le bas et aux délocalisations de toutes sortes par la volonté (affirmée) de réduire les prix et les coûts ... de la main d'œuvre, essentiellement, pour rendre les sociétés plus compétitives, augmenter leurs bénéfices et leur puissance.

4. L'UE, c'est aussi Schengen et ses accords très élargis. Avec, pour conséquences, l'aggravation de l'instabilité démographique et sociale, de la communautarisation, des crises et des violences que nous connaissons.

5. Comment les Français peuvent-ils, enfin, s'y retrouver si lorsqu'un dirigeant politique, un parti ou l'un de ses représentants dit « c'est blanc », aussitôt se dressent des opposants de toutes parts criant « faux, mensonge, tromperie, c'est noir ». En réalité, c'est pire : bleu, rose, rouge, vert, tricolore, etc. Chacun a « sa » vérité qu'il veut imposer. Pour le citoyen lambda, il n'y a plus de vérité. Il pense que la plupart des politiciens de tous bords et les médias sont des menteurs et des moulins à paroles, des girouettes, des moulins à vent.

DESTABILISANTE IMMIGRATION

Une immigration forte et rapide, non maîtrisée, contrairement à ce que les politiciens promettent chaque jour, pousse ces derniers, épaulés par les médias, à modifier sous la pression démographique et la crainte de votes défavorables, notre droit, son interprétation, son application ; ce n'est plus aux nombreux immigrés (devenus français, restant étrangers ou jouissant de plusieurs nationalités) d'adapter leurs comportements aux us et coutumes en pratique en France. C'est au législateur et à son exécutif de faire changer les attitudes des citoyens et de retailler le droit français conformément aux « exigences légitimes » d'une nouvelle société « diverse », multinationale, multiraciale (mot toujours au dictionnaire) et communautarisée. Avec d'autres modifications hasardeuses de notre législation, insufflées par l'Union européenne, en particulier, c'est désormais la confusion, comme l'illustrent les « affaires » à répétition des voiles islamiques et de la burqa, d'un côté, qui ont eu un certain retentissement, et celle, invraisemblable, de la polygamie légale. Nous avons tellement perdu le contrôle de notre droit, très tordu et permissif sur certains points, que des éminents juristes publics et des féministes exacerbés ont choisi de ne pas aborder de face les problèmes posés par les intrusions du voile et de la burqa dans le quotidien des français et ont choisi de mettre en avant l'atteinte

DÉBOUSSOLÉS... (SUITE)

à l'intégrité et aux droits de la femme. Dans le cas du « polygame » à une épouse (mariage civil et mariage religieux), quatre « maîtresses » (mariages religieux, seulement !) et vingt et un enfants d'elles, nous sommes dans le tragique (pour le droit français actuel), le Ministère public renonçant à poursuivre pour polygamie, semble-t-il, et allant rechercher d'éventuelles fraudes fiscales et sociales. Nous sommes aussi dans le comique, dans une farce où l'on voit Guignol rosser les gendarmes et mystifier la justice.

Un authentique polygame (selon notre code civil), qui a épousé civilement deux femmes en France, a été détecté en juillet, grâce à la plainte déposée par sa première épouse. Un cas sans doute plus rare que le précédent.

À noter que l'arme fatale de la laïcité à la française a montré ses deux tranchants. Invoquée pour faire barrage à toutes formes de prosélytisme religieux dans l'espace public, elle l'a été, en sens contraire, par ceux qui estiment que la laïcité est avant tout la liberté de pratiquer sa religion de la façon que l'on désire. Ce dernier avis semble ostensiblement partagé par les croyants qui prient dans la rue à la Goutte-d'Or.

À propos des actes ayant suivi le décès d'un jeune gitan, mortellement blessé par un gendarme dans le Loir-et-Cher, *Le Monde* a écrit sobrement : « *La violence de la réaction à la mort de Luigi, dimanche 18 juillet dans le village de Saint-Aignan-sur-Cher, proche des lieux du drame, a surpris : une place a été assaillie par une quarantaine de gens du voyage – certains cagoulés. Munis de haches et de barres de fer...* ». Ils s'en sont pris à la gendarmerie et aux feux de circulation, ils ont pillé une boulangerie et abattu des arbres. Du 18 au 19, d'autres communes ont été touchées, des voitures ont été brûlées, un commerce a été attaqué à la voiture-bélier et deux salles de mairie ont été incendiées. C'est une triste expression de communautarisme qui place la violence collective, la vengeance, les représailles et les destructions bien au dessus du respect de la loi (républicaine, diraient les politiciens), à l'image de ce qui se passe dans les banlieues chaudes de grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Grenoble et, hélas, de plus en plus d'autres.

Le vendredi 30 juillet, Nicolas Sarkozy, déplorant le laxisme à l'égard de l'immigration au cours des dernières décennies, s'est élevé contre les auteurs d'agressions et de violences. Il les a menacés de sanctions aggravées, en particulier s'ils attaquent des gendarmes, des policiers et des agents des services publics. Il a parlé de déchéance de la nationalité française et de peines de prison d'une durée incompressible de 30 ans pour les étrangers (Roms de Roumanie et de Bulgarie, notamment) et pour les Français d'origine étrangère jugés coupables. Le soir même, d'éminents juristes constitutionnels

ont été invités par les grandes chaînes de télé pour expliquer au public que notre Président avait tout faux. Premièrement, selon notre Constitution, il n'y a pas de Français d'origine étrangère et d'autres catégories de Français. Il n'y a que des Français, égaux devant la loi. Deuxièmement, instaurer des peines plus lourdes pour des catégories particulières de personnes c'est s'abandonner à la discrimination, et encourir les foudres de la HALDE. Du petit lait pour l'opposition et les organisations bien pensantes. Le gouvernement persiste et soumettra un projet de texte après le ramadan, en septembre, qui traitera aussi de la polygamie, des excisions et du prosélytisme religieux. 80 % des Français approuveraient, selon un sondage.

N'est-il pas temps, dans des domaines dits sensibles illustrés par ces graves événements, ces errements, de définir démocratiquement ce que les Français veulent et ce qu'ils refusent. Et d'adapter, d'actualiser notre Constitution, notre droit et les usages en conséquence. Cela a été fait pour favoriser la soumission de la France à l'Union européenne. Alors, pourquoi ne pas mettre fin à l'hypocrisie et à la paralysie politique qui sévissent sur ces questions sociétales et juridiques, mieux respecter la volonté des citoyens et assurer leur sécurité.

Les habitudes alimentaires en France changent aussi avec l'immigration. Après la percée populaire du couscous, la merguez a détrôné la saucisse dans de nombreux barbecues collectifs. Anecdotique ? Aujourd'hui, c'est le « halal » qui est à l'honneur. Des investisseurs sagaces estiment que son marché potentiel en France est de cinq millions de bouches. Aussi, les rayons halal investissent les grandes comme les petites surfaces commerciales. Le marché, plus important que celui du « bio », s'agrandirait de + 15 % par an. Et le nombre des consommateurs ?

Wikipédia nous donne ces précisions : « ...par exemple manger du poisson est halal, alors que manger du porc est « harâm » [péché, interdit]. Pour que la viande soit halal, il faut que l'animal ne soit pas préalablement étourdi et ait la tête tournée vers La Mecque pour qu'il se vide de son sang. Un musulman doit lui couper la carotide et les jugulaires, tout en prononçant des paroles sacrées. » Ces pratiques ont déjà donné lieu à des contestations.

Un certain émoi a été soulevé par le projet (et son expérimentation à Roubaix) du restaurateur *Quick* de consacrer une quinzaine de ses établissements complètement, ou exclusivement, au halal. Après des réactions hostiles et des accusations de discrimination, *Quick* se serait engagé à chercher une « solution technique » pour une offre halal et non halal dans un même restaurant. En attendant, son expérimentation halal à 100 % continue. Jusqu'à l'halali ? ■

À suivre .

AU FIL DES JOURS...

par François LARDEAU

1. La Chine, deuxième économie mondiale

Le mardi 17 août, les médias ont tous titré sur ce scoop : la Chine venait d'enregistrer au second trimestre un produit intérieur brut (PIB) supérieur à celui du Japon, deuxième économie mondiale derrière les États-Unis. Ce scoop n'en était pas vraiment un si l'on veut bien considérer les courbes représentatives de cette mesure du développement économique des deux pays : depuis le milieu des années 90, le Japon était entré en crise et ne parvenait plus à s'assurer une croissance significative, tandis que la Chine accélérât la sienne de façon vertigineuse, surtout depuis le milieu des années 2 000.

Selon le FMI, le PIB chinois devrait dépasser celui du Japon à la fin de l'année 2 010 de presque une centaine de milliards de dollars (5 365 contre 5 273). Il est acquis que cet écart avec le Japon ne fera que se creuser rapidement, mais, en fait, ce que vise la Chine, c'est de détrôner les États-Unis (PIB estimé à fin 2010 : 14 800 milliards de dollars) si elle peut poursuivre sa croissance au même rythme pendant la prochaine décennie : le cabinet d'audit Pricewaterhouse-Coopers estime la chose possible dès les années 2020 ! S'ajoute à cette réussite que dans le même temps la Chine a ravi à l'Allemagne la place de premier exportateur mondial ...

Les dirigeants chinois, bien que savourant cette revanche sur le sort fait à leur pays par les puissances occidentales depuis le XIX^e siècle, puis par le Japon au cours du XX^e, se sont refusé toutefois à tout triomphalisme. Pour deux raisons. La première réside dans le caractère relatif de la performance économique de leur pays qui, ramenée au revenu par habitant, montre que ce dernier est encore dix fois moins élevé en Chine que celui d'un Japonais. « *Désormais, le véritable défi de la Chine, c'est d'accroître le PIB par habitant* », selon S. Boyer, de la banque Natixis. La seconde raison vient de la nécessité de ménager le Japon. Les deux économies sont en fait complémentaires. Le vieillissement de la population a contraint les entreprises japonaises à s'externaliser en Chine pour allier leur savoir-faire technologique et les bas coûts chinois, d'où des investissements

japonais considérables en Chine (3,6 milliards de dollars en 2009) qui concrétisent un développement économique extrême-oriental autocentré.

Par ailleurs, afin que leurs échanges commerciaux ne dépendent plus, en cas de crise de liquidités, d'un accès incertain au dollar américain, monnaie habituelle de transaction du commerce international, les Chinois multiplient les accords de swap entre banques centrales avec les pays concernés, Singapour, Hongkong, Argentine, Biélorussie, et maintenant Corée du Sud... Les échanges sont dès lors facturés en monnaies nationales, les accords prévoyant qu'en cas de dépréciation d'une monnaie par rapport à l'autre les pertes seraient à la charge de la banque centrale gérant la monnaie en cause.

Enfin, la Chine accélère ses investissements à l'étranger, pour la plus grande part encore en Asie (71,4 % à fin 2009), mais ils s'étendent désormais à d'autres régions (13 % du total en Amérique latine). Ils ont été multipliés par plus de deux en deux ans, de 2007 à 2009 : 56,5 milliards d'euros contre 26,5. La Chine est ainsi devenue le cinquième investisseur mondial. Un tel dynamisme montre que, tissant ainsi sa toile, la Chine est bien redevenue l'empire du Milieu.

*

2. Bruits de bottes aux deux bouts de l'arc de crise

2.1. **Au Proche-Orient**, l'opération menée par l'armée israélienne contre les bateaux turcs qui tentaient de forcer le blocus de Gaza a été condamnée avec une belle unanimité par la communauté internationale. D'une certaine façon, cela revient à considérer l'État d'Israël comme exclu de cette communauté puisque, quoi qu'il soit amené à faire pour préserver une existence plus que jamais menacée, il est toujours présenté comme l'agresseur, comme si le Hezbollah et le Hamas avec tous leurs stocks de missiles étaient sans intentions homicides.

Il y a quelque soixante ans, les Occidentaux avaient cru se débarrasser du problème juif en créant cet État,

AU FIL DES JOURS...(SUITE)

mais c'était sans se soucier de sa viabilité qui ne pouvait être assurée que par la force face à un monde musulman qui, c'était l'évidence même, n'en accepterait jamais l'existence, ne serait-ce qu'en raison des spoliations subies par les Palestiniens. Aujourd'hui, les Israéliens n'apparaissent plus en mesure d'assurer leur sécurité sur l'ensemble de leur territoire, désormais notamment menacé de frappes de missiles tirés à partir du Liban ou de la bande de Gaza. La peur, mère de tous les risques d'actions préventives et souvent inconsidérées, est donc à nouveau au rendez-vous, d'autant plus que, d'une part, l'allié turc est passé de l'autre bord, et que, d'autre part, le président américain Obama, cherchant à composer avec l'Islam, se montre beaucoup moins enclin à soutenir *ne varietur* la cause israélienne.

Recherchant à tout prix un succès diplomatique pour compenser un échec prévisible en Afghanistan décrédibilisateur de la prétention au *leadership* mondial des États-Unis, il a convoqué à Washington l'israélien Benyamin Nétanyahou et le palestinien Mahmoud Abbas - qui sont venus contraints et forcés - pour exiger d'eux qu'ils enterrent la hache de guerre. Plus facile à demander qu'à obtenir. Les deux parties sont chacune liées par des prises de position absolument inconciliables et on voit mal comment leurs représentants pourraient se dédire à Washington sans provoquer de graves crises internes qui ruinerait par avance tout espoir d'application sur le terrain des compromis acceptés. Comment concilier en effet les exigences des uns, partage de Jérusalem, reconnaissance du droit au retour des réfugiés palestiniens et retour aux frontières de 1967, sans oublier la confirmation du gel de la colonisation, pour les Palestiniens, et celles des autres, reconnaissance d'Israël comme État du peuple juif, assurance qu'un accord réglerait définitivement le conflit et abandon de toutes revendications ultérieures, garanties qu'un retrait de Cisjordanie ne serait pas suivi d'attaques à partir des territoires restitués, pour les Israéliens ?

Le doute est plus que permis quant au succès des négociations. L'absence d'une volonté politique américaine pour imposer les décisions qui régleraient le conflit (colonies, réfugiés, frontières) est la crainte des Palestiniens (Mohammed Dahlan, conseiller à la sécurité de Mahmoud Abbas, in *Le Figaro*). Par ailleurs, la création d'un État palestinien aux conditions fixées par Israël, c'est-à-dire en fait sans souveraineté réelle puisque notamment démilitarisé,

ne peut répondre aux aspirations des Palestiniens : peut-on appeler « État » une entité « encerclée par un mur, sans frontières, mitée de colonies » ?

Bien entendu, les rencontres vont se poursuivre. Les Américains souhaitent que la prochaine, fixée à la mi-septembre se tienne à Charm-el-Cheikh en Egypte, mais le niveau de représentation des parties est apparu insuffisant aux Egyptiens pour en accepter le parrainage ... En d'autres termes, la forme tend à l'emporter sur le fond, ce qui n'est pas un gage de réussite, même si l'on se donne un an pour aboutir. Entre temps, il peut se passer beaucoup de choses. L'assassinat de quatre colons israéliens en Cisjordanie est là pour rappeler qu'il faudra compter avec l'autre composante de la partie palestinienne, le Hamas qui manifestement ne veut pas d'un accord qui reconnaîtrait le droit à exister de l'État juif. Et il ne suffira pas d'associer l'Egypte et la Jordanie aux négociations pour donner à un éventuel accord la dimension régionale qu'il réclame. Le Liban est aujourd'hui le pays le plus directement concerné. Sa frontière avec Israël est un lieu d'affrontement permanent, de plus en plus difficilement neutralisé par la Finul. Par ailleurs, il y aurait quelque 250 000 réfugiés palestiniens au Liban qui n'ont pu ou voulu s'intégrer et dont la revendication principale est le retour en Palestine.

D'autre part, le sud du pays est entièrement entre les mains du Hezbollah, allié objectif du Hamas, qui ne manque pas de faire étalage des moyens dont il dispose pour combattre Israël (ouverture au public, au Sud-Liban, d'un bunker servant de PC opérationnel et au stockage de missiles sophistiqués). Il n'y a donc aucun accord à attendre de ce côté-là.

Comme si la situation n'était pas déjà assez difficile à gérer s'y ajoute une nouvelle donne qui ne manquera pas de compliquer encore les choses. La compagnie américaine *Nobel Energy* a récemment révélé que d'importants gisements d'hydrocarbures avaient été découverts au large des côtes israéliennes, notamment un champ pétrolier dénommé « Tamar » et un champ gazier dénommé « Leviathan », respectivement à 90 km et 130 km de celles-ci. Les réserves de gaz sont évaluées à plus de 450 milliards de mètres cubes. Aussitôt s'est posé le problème de délimitation des zones d'exploitation entre Israël, le Liban et Chypre. Or elles n'ont jamais fait l'objet d'aucune négociation et a fortiori d'aucun accord...

AU FIL DES JOURS...(SUITE)

*

2.2. **A l'autre bout du continent eurasiatique**, c'est la Corée du Nord qui fait toujours souci. Pour autant qu'il soit réellement prouvé*, mais on peut s'attendre à tout de la part de ce pays en manière de provocation, le torpillage d'une corvette sud-coréenne de 1.200 tonnes (il ne s'agit pas d'un bateau de pêche !) par un de ses sous-marins et les quarante-six morts qu'il a entraînés ont mis fin aux tentatives de rapprochement des deux Corées et relancé les risques d'une réouverture des hostilités entre les deux pays.

Il est clair par ailleurs que les Américains, présents militairement sur le sol sud-coréen**, sont eux-mêmes partie prenante dans l'affaire, non seulement en tant qu'allié et protecteur de la Corée du Sud, mais également au titre de leur propre défense. Ce n'est un secret pour personne qu'ils cherchent par tous les moyens, y compris avec l'aide diplomatique de la Chine dont la Corée du Nord a toujours plus ou moins constitué une marche (se rappeler son intervention lors du conflit coréen), à contraindre ce pays à renoncer à son armement nucléaire et à ses missiles qui menacent désormais, outre directement la Corée du Sud et le Japon, leurs propres bases dans l'Océan Pacifique et peut-être bientôt le sol américain lui-même.

L'enjeu est donc stratégique pour les États-Unis, surtout si l'on considère que l'avenir des relations américano-chinoises dépend de l'évolution d'une situation régionale plutôt portée aux surenchères. Les récentes manœuvres navales américano-sud-coréennes, présentées comme une riposte et un avertissement aux Nord-Coréens, ont été considérées par la Chine comme la visant elle-même, vu l'importance des moyens déployés et l'espace marin concerné. Il est évident que les États-Unis s'efforcent de contenir les efforts de Pékin pour étendre sa souveraineté maritime en Mer Jaune comme en Mer de Chine méridionale et pour s'ouvrir à la haute mer, en développant sa flotte de guerre dont la composante en sous-marins ne cesse de se renforcer (60 sous-marins dont 6 nucléaires - construction d'une base pour ses sous-marins d'attaque et nucléaires stratégiques dans l'île de Hainan). La Chine s'est donné pour premier objectif de sanctuariser ses eaux territoriales qu'elle entend étendre aux 200 milles délimitant les zones économiques exclusives (ZEE) dont chaque pays peut se prévaloir. À ses yeux, toute incursion de navire de guerre étranger dans ces eaux a un caractère hostile

et ne peut être qu'une source de tension. Les Chinois cherchent par ailleurs à se garantir contre la menace de blocus que les Américains, en bordant les côtes chinoises d'une ceinture d'États alliés, s'efforcent de renforcer. Cet affrontement rend manifestement quasi impossible le règlement des différents portant sur la délimitation des ZEE entre ces États et la Chine.

Au-delà de la défense de leurs eaux territoriales, les Chinois ont à sécuriser leurs voies d'approvisionnement maritimes. Leurs investissements outre-mer, en Afrique notamment (552 millions de dollars au 1^{er} semestre 2009 : + 81 %), visent à compléter leurs ressources énergétiques (négociations avec le Nigeria pour prendre des participations majeures dans les gisements pétroliers du pays : investissements de l'ordre de 20 milliards de dollars) et en matières premières (mines de fer australiennes entre autres) indispensables à l'essor industriel de leur pays.

Leurs principales voies d'approvisionnement énergétique passant par l'Océan Indien, ils ont entrepris de tisser un « collier de perles portuaires » autour de l'Inde, en participant à la construction ou à la modernisation de plusieurs ports commerciaux en Birmanie, au Sri Lanka et au Pakistan, que leur marine de guerre pourrait éventuellement utiliser comme bases logistiques. Le port de Gwadar au Pakistan pourrait même avoir vocation à devenir une de leurs principales bases navales. On aura remarqué que la marine chinoise est dès maintenant présente dans l'Océan Indien en participant activement à la lutte contre la piraterie... et que cette présence ne manque pas d'inquiéter l'Inde. ■

* Les Américains nous ont habitués eux-mêmes à la fabrication d'incidents de ce genre pour justifier certaines de leurs interventions, au Nord-Vietnam notamment.

** La possession de l'arme atomique par les Nord-Coréens leur donne une capacité de dissuasion face à des forces américaines en disposant elles-mêmes en Corée du Sud ou au large de ce pays. C'est aussi pour la Chine, dont la Corée du Nord constitue une marche, une véritable carte stratégique dans le jeu qui l'oppose aux États-Unis. Même cas de figure à l'ouest avec le Pakistan qui équilibre la menace indienne avec son armement nucléaire, et avec lequel la Chine développe désormais un véritable partenariat dans l'armement (char de combat, avion de combat multirôle J-10 qui doit beaucoup aux technologies... israéliennes, etc.).